



Séance Séance Participative
Compte-rendu de la séance du 11 novembre 2019

Présent-e-s : Cédric Senebier, Président
Magali Jakob, Florence Duparc, représentantes des enseignants
François Vuilleumier, représentant APEPLO
Christine Rambach, représentante de la commune de Plan-les-Ouates
Marie- Aline Rapp, responsable du GIAP

Excusée : Pierre-Alain Corajod, représentant APEPLO

Notes prises par : Sandra Bagnoud, secrétaire

1. Accueil :

La séance débute à 18h00, M. Senebier souhaite la bienvenue. Un tour de table est fait pour que chacun se présente.

2. Point de la situation rentrée 2019 :

M. Senebier confirme la décreue annoncée en termes d'élèves scolarisés dans l'établissement. Deux classes ont été fermées à la fin de l'année scolaire 2018-2019. L'établissement est passé du statut d'un des plus gros du canton il y a une douzaine d'années, à un l'un des plus petits actuellement. Les pronostics pour les deux années scolaires à suivre, à savoir 2020-2021 et 2021-2022 sont une diminution de l'ordre d'une vingtaine d'élèves par année.

Actuellement il y a 455 enfants répartis de manière relativement équilibrée entre les deux cycles.

M. Senebier relève que des difficultés relatives à l'organisation entre les deux bâtiments persistent, notamment la problématique de la mixité ainsi que l'impossibilité pour les enseignants du CE, de varier régulièrement les degrés pris en charge (déplacement annuel du matériel de classe inenvisageable).

Mme Duparc et Mme Jakob appuient ces propos. Madame Rapp relève également la difficulté pour ses équipes quant au suivi des enfants provenant de deux bâtiments.

Des questions organisationnelles relatives au nombre d'élèves dans chaque bâtiment vont encore certainement se poser l'an prochain.

3. Points annoncés par les enseignants :

Demi-Lunes

Madame Duparc précise qu'il s'agit des espaces communs en arrondis (demi-lunes) dans le bâtiment CM. Ces espaces ont été prévus pour la création d'ateliers pour les classes mais des problématiques liées aux normes incendies ont été rencontrées et le mobilier avait été retiré, ce qui en avait fait un espace peu convivial.

Après deux ans de dialogue avec la Mairie, le nouveau mobilier, aux normes, a été livré durant les vacances d'octobre.

Il y a deux espaces bien distincts, un dédié particulièrement aux 4P/5P avec un coin jeux et lecture, l'autre, dédié aux 6P à 8P, avec des tables modulables.

Il y a encore quelques petites rectifications à faire mais Madame Duparc tient à remercier la Mairie. Les équipements correspondent pleinement au besoin et les enseignants sont ravis. Madame Duparc a imprimé quelques photos des espaces pour une meilleure visualisation. Un courrier officiel de remerciement sera prochainement adressé en bonne et due forme.

Madame Rambach remercie pour le retour et demande de recevoir les photos par mail pour les faire suivre à son magistrat de tutelle.

Fontaines CM (point également soulevé par l'APEPLO)

Il y avait auparavant trois fontaines (dont uniquement deux étaient opérationnelles) mais deux ont été supprimées car l'eau y était impropre à la consommation. Madame Duparc relève que les enfants se plaignent de ne plus avoir accès à l'eau – la seule fontaine restant est loin du préau couvert. Une seule fontaine pour plus de 200 élèves ne semble pas suffisante.

Madame Rambach mentionne avoir déjà soulevé le problème auprès du service des Espaces Verts de la commune. Il lui a été répondu que ce point n'était pas d'actualité, notamment parce que la Commune vit une période de restriction budgétaire. Madame Rambach va néanmoins insister sur la problématique et ce point sera remis à l'ordre du jour lors de la prochaine séance.

En ce qui concerne le CE, c'est en ordre de ce côté-là et M. Vuilleumier remercie la Commune à cet effet.

4. Points annoncés par l'APEPLO

Panneaux pour l'entrée des préaux

M. Vuilleumier demande à Mme Rambach le point de situation sur cette demande.

Mme Rambach précise que cette demande concerne plusieurs services de la commune et que c'est un peu un "serpent de mer". Un projet a été préparé par une collaboratrice du service des constructions et aménagements au printemps dernier mais a depuis changé de poste de travail. Madame Rambach est en attente de validation du traitement de ce dossier par l'un des services communaux et qui reste à définir.

M. Senebier associe l'établissement à la demande de l'APEPLO.

M. Vuilleumier propose d'appuyer la demande au travers d'un courrier officiel de l'APEPLO. Madame Rambach propose d'attendre la prochaine séance de février et si effectivement rien n'a été entrepris, le courrier pourrait être envisagé.

Promotions 2019 : retour concernant les décisions prises

M Vuilleumier rapporte que les réactions des parents ont été très partagées, certains ont été heureux que le cortège soit maintenu malgré l'alerte canicule, d'autres ont regretté que les enfants ne puissent accéder aux manèges dans la matinée pour remplacer le temps prévu dans l'après-midi, supprimé pour cause de températures trop élevées. M. Vuilleumier demande un retour de la part de l'établissement sur le déroulement de l'évènement.

M. Senebier prend acte des regrets des parents mais replace l'évènement de le contexte inhabituel des températures subies. Compte tenu de la décision de la Mairie de finalement maintenir le cortège, il semblait judicieux de préserver les enfants au cours de l'après-midi et de ne pas prendre de risque vis-à-vis de leur santé. Il comprend la déception des enfants et des parents mais confirme sa conviction que son choix était le bon. Il se réjouit que le cortège se soit déroulé sans incident lié aux fortes chaleurs et rappelle que les enfants avaient tout de même accès aux manèges durant la soirée.

Quant à la demande de programmer les manèges dans la matinée, Madame Duparc souligne qu'elle avait déjà fait cette demande les années précédentes, afin de laisser un temps d'accès plus important aux enfants des différents établissements. A ce stade, cette demande n'est pas recevable car les forains procèdent à l'installation de leurs manèges au cours de la matinée et ne sont donc pas prêts pour accueillir les enfants. Madame Rambach confirme que la possibilité d'installer les manèges la veille est à l'étude, aux vues du nombre croissant des élèves de l'école Le-Sapay notamment.

La distribution d'eau durant et à la fin du cortège, par les travailleurs sociaux, a été très appréciée par les enseignants qui, les années précédentes, étaient en charge de s'assurer que les enfants soient bien hydratés, ce qui était une réelle préoccupation. L'APEPLO et les enseignants forment le vœu que cette distribution d'eau soit réitérée les prochaines années.

Magali Jakob souligne également que cette distribution en cours de cortège permet de garder les parents à l'écart des classes qui défilent et permet ainsi une meilleure surveillance des enfants.

Date retenue : Vendredi 13 décembre de 18h00 à 21h00

M. Vuilleumier rappelle que l'APEPLO se charge de l'organisation de cet évènement, avec le soutien des enseignants, mais que cela représente un important travail. Faute de membres dans le comité de l'association, cette année sera probablement la dernière édition avec une organisation de ce type.

Il relève également un télescopage des demandes de chaudrons à la Mairie avec l'école de Pré-du-Camp mais il semble que le problème soit résolu.

Madame Rambach encourage l'APEPLO à communiquer directement avec elle lorsque des difficultés sont rencontrées. Elle est présente pour les soutenir et veiller à l'égalité de traitement envers les divers établissements de la commune.

Par ailleurs, M. Vuilleumier relève que lors des réunions de parents, il a été mentionné que l'Ecole était à l'origine de l'organisation de l'évènement, alors que c'est bien l'APEPLO qui s'en charge.

M. Senebier prend note de cette information avec étonnement et assure qu'en cas de doute, un rectificatif clair sera apporté à ce propos.

Une demande est faite pour l'accès aux blocs sanitaires au cours de la soirée. La demande doit malheureusement être rejetée car les blocs se trouvent dans le bâtiment et il n'est pas possible d'en autoriser l'accès sans, par le même temps, ouvrir l'accès à toute l'école, ce qui n'est pensable.

La problématique est la même pour l'Espace Vélodrome, une ouverture inciterait les participants à se réfugier au chaud. Qui assumerait alors les coûts de nettoyage des locaux ?

La possibilité d'ouvrir l'espace Vélodrome avec la supervision de personnes engagées par L'APEPLO pour s'assurer que seul l'accès aux wc soit autorisé est à étudier.

Il est également suggéré à M. Vuilleumier de se renseigner pour la location d'un bloc wc amovible.

En ce qui concerne le cortège de l'Escalade, étant donné que le Mail est éclairé, les enseignants se demandent s'il est judicieux de prévoir des lampions ?

Il a été décidé que les enfants du CE feraient les chants avant le défilé et seraient de retour dans leur bâtiment pendant que les grands chanteront dans le préau. M. Vuilleumier informe que le podium prévu initialement a été décommandé.

La problématique de la garde des enfants dont les parents tardent à venir les récupérer après le cortège est posée. Il avait été proposé à l'APEPLO d'organiser une garderie temporaire mais ils ne sont pas assez nombreux pour pouvoir le faire.

La procédure prévoit d'appeler les services de police au cas où les enseignants ne parviennent pas joindre les parents après un quart d'heure.

Comme discuté avec l'équipe enseignante lors d'une récente réunion, Magali Jakob propose d'éditer une circulaire de décharge selon laquelle les parents pourraient autoriser leurs enfants de 5P à 8P à rentrer seuls après le cortège.

M. Senebier rappelle que ce n'est ni le rôle des enseignants ni celui du parascolaire de gérer les enfants dont les parents ne se présentent pas.

Il est donc décidé qu'une circulaire offrant aux parents soit la possibilité de donner une décharge pour que les enfants rentrent seuls soit de remplir l'engagement de les récupérer dès la fin du cortège, sera distribuée dans les classes.

Si toutefois, les parents ne se présentent pas, alors la procédure sera appliquée et la police contactée.

M. Vuilleumier propose également de faire des appels sonos durant la soirée pour rappeler les parents le cas échéant.

Retour sur les séances d'entraînements Sant'e-Scalade

M. Vuilleumier rappelle que ces entraînements ont lieu le mercredi entre 11h30 et 12h45 depuis le mois d'octobre et que cela se passe très bien.

Cette année, la participation active des parents a été demandée et de ce fait, il y a un peu moins de participants qu'initialement prévu –soit une vingtaine d'élèves sur les trente annoncés au départ.

Il relève également qu'il est relativement difficile de trouver des entraîneurs et remercie par la même occasion M. Leconte qui participe une fois sur deux. Il remercie également les maraîchers de la commune pour les dons de légumes et de petits pains, gestes forts appréciés.

Ethnopoly

L'organisation de cet évènement génère beaucoup de discussion et demande une très grosse organisation.

Il n'y a pas assez d'enseignants pour encadrer toutes les activités prévues et les parents sont sollicités.

La question a été posée à l'école, via Madame Duparc, de savoir si un extrait de casier judiciaire pour les accompagnants était nécessaire ? La réponse est non.

Cependant, M. Senebier relève qu'il y a là une problématique. En effet, les parents ne sont pas autorisés à être responsables sur le temps scolaire. Dans l'idéal, les enfants devraient systématiquement être encadrés par au minimum un enseignant couplé d'un accompagnant. Dans le cas contraire, la responsabilité de l'établissement sera engagée en cas de problème et il s'agira donc d'obtenir une validation parentale formelle pour tout transfert temporaire de responsabilité.

Madame Rapp s'enquiert de la gestion du parascolaire à midi et à 16h00 ? A priori les élèves et les enseignants seront absents et donc pas de restaurant scolaire ce jour-là. Madame Rapp demande que confirmation lui soit donnée bien que les animateurs ne soient pas pour autant libérés, d'autres tâches leurs étant attribuées durant la période, le cas échéant.

Madame Duparc propose de déjà impliquer les enseignants ECSP et MDAS, afin d'augmenter le nombre de personnes responsables.

Il est relevé que cette problématique est également présente lors des sorties neiges.

Projet d'Ecole

M. Vuilleumier s'enquiert auprès du directeur quant à l'organisation d'évènements festifs par l'école ou de l'organisation de projets culturels.

Florence Duparc précise que, même si l'organisation des grands évènements tels la fête de l'Escalade et Ethnopoly, soient cette année organisés par l'APEPLO, la participation active du corps enseignant est non négligeable et il est difficile d'envisager d'autres projets de cette envergure sur l'année scolaire. Elle tient à souligner l'engagement de l'APEPLO et les remercie.

Néanmoins, il est à noter que moult projets de plus petite taille sont organisés. Un éventuel marché de Noël ou de printemps est en discussion pour l'an prochain. Un autre exemple est l'organisation du concert de la fête des mères au CE.

Par ailleurs, bon nombres de projets sont gérés au niveau de chaque classe et ne sont pas forcément visibles. Dans le cadre du projet "vivre-ensemble" beaucoup d'actions ont été entreprises au quotidien. Plusieurs classes ont participé à l'élaboration d'un globe terrestre géant avec d'autres classes du canton, dans le cadre de la journée du droit de l'enfant, le 20 novembre. Il pourrait être exposé quelques jours dans l'école avant de poursuivre sa tournée.

M. Vuilleumier propose que les activités mentionnées soient publiées sur le site de l'école. L'idée est trouvée bonne et la mise en ligne considérée.

Il est rappelé que si les parents se questionnent sur les diverses activités de leurs enfants, ils sont toujours les bienvenus pour se renseigner auprès des titulaires.

Newsletter APEPLO

M Vuilleumier informe que l'association édite une newsletter. Madame Rambach lui propose de la lui faire suivre sous format électronique afin de la publier dans l'onglet ad hoc sur le site de la Commune.

5. Divers

M. Vuilleumier demande que les PV de séances soient mis en ligne sur le site de l'école, de manière plus régulière, le dernier publié datant de 2018. Acte est pris et le nécessaire sera fait. Une procédure doit être mise en place.

Organisation de la prochaine séance participative :

M. Senebier clôture en annonçant qu'un "Doodle" sera envoyé dans le courant du mois de novembre 2019 pour la 2ème séance qui aura lieu dans le courant du mois de février 2020.

La séance se termine à 20h15.